

PROJET EDUCATIF

Service Actions Jeunes

Sainte Foy-lès-Lyon

Le Service Actions Jeunes dépendant du Centre Communal d'Action Sociale de Sainte Foy Lès Lyon tente de répondre aux demandes des jeunes et de leur famille dans le cadre des orientations fixées par la municipalité.

Pour cela, une équipe d'animation est présente et à leur écoute permettant une fidélisation d'une partie du public accueilli.

Le Centre Communal d'Action Sociale renforce ce travail en apportant aux familles l'aide matérielle nécessaire et un financement conséquent.

Le Service Actions Jeunes est toujours inscrit dans le dispositif de la politique de la Ville avec des activités qui touchent le public fidésien issu des deux quartiers les plus sensibles de Sainte Foy Lès Lyon : les Provinces, la gravière ainsi que le quartier des poncettes situé sur Lyon 5^{ème} et limitrophe à Sainte Foy-lès-Lyon .

Le souci permanent reste de mixer les populations tout en veillant au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent.

Le Service Actions Jeunes est implanté dans une structure de quartier : la Maison Communale des Bruyères et possède également un local d'animation sur la Gravière.

La Maison Communale des Bruyères est un équipement de proximité qui est un lieu de vie, de rencontres, d'échanges et de services pour les habitants du territoire, les associations et pour les jeunes.

Grâce à une synergie issue des différents secteurs de la structure , le Service Actions Jeunes s'est fixé pour finalité :

- L'accessibilité de l'offre d'animation et des services pour tous les jeunes fidésiens et la démocratisation des loisirs
- L'épanouissement des enfants et des jeunes dans la société.

Afin de tenter d'atteindre ces finalités le Service Actions Jeunes propose de travailler sur les objectifs éducatifs suivants :

1) La socialisation :

- Se respecter et respecter les autres :
Acceptation des différences, du handicap
lutte contre les discriminations
application du principe de laïcité
- Maintenir et développer la cohésion sociale

2) La citoyenneté :

- Respecter les règles de vie en société
- respecter l'environnement
- Développer l'accès à l'autonomie
- Développer la prise de responsabilité

3) L'éducation :

- Accompagner la scolarité
- faciliter l'insertion professionnelle
- Associer les parents aux actions : co-éducation

4) La Prévention :

- prévention des conduites à risques
- prévention de la délinquance

5) Le partenariat :

- Développer des liens privilégiés avec le tissu socio-éducatif associatif et institutionnel. (associations locales, mission locale, réseau IJ, travailleurs sociaux, Police nationale et municipale, préfecture, Jeunesse et Sports, justice, éducation Nationale, Maison Départementale du Rhône) notamment dans le cadre du CLSPD.

Pour satisfaire ces différents objectifs le Service Actions Jeunes met en place et développe divers projets et animations tout au long de l'année. Cette organisation se traduit au travers de son projet pédagogique.